

Compte-rendu de la réunion « VOYAGE »

organisée par les Aînés Ruraux - Fédération de Savoie
à Chambéry, Maison des Associations, le 03 juin 2010

Participants

Une invitation à cette réunion a été envoyée à tous les président(e)s de club.
20 clubs ont envoyé environ 40 participants.
La liste figure en annexe 1 de ce document.

Objectif de la réunion :

- Informer sur l'organisation de voyages ou sorties
- Présenter l'offre de la fédération nationale et du rôle de Mr Michel Wasserfal
- Détailler les assurances associées
- Présenter l'offre « séniors vacances » de l'ANCV
- Constituer un réseau de correspondants Voyage

Tous les clubs sont « organisateurs de voyage »

Bénéficiant de l'agrément de tourisme, les clubs affiliés aux Aînés Ruraux peuvent donc organiser en toute légalité des sorties et des voyages, sans nécessairement passer par un voyageur et payer d'importantes commissions intermédiaires.

Ils sont par ailleurs couverts (ainsi que leurs adhérents) par une assurance complète Groupama :

- Garantie financière sous forme de cautionnement
- Assurance de responsabilité civile professionnelle pour l'organisateur
- Assurance annulation et assistance/rapatriement

Il est donc déconseillé de prendre l'assurance proposée systématiquement par le voyageur, celle-ci faisant double emploi. Il est ainsi possible d'économiser 3.5 % sur le prix du voyage.

Un club ne peut emmener que ses propres adhérents ! Il faut absolument être membre du club. Mais il est possible de pratiquer la co-organisation. (Deux présidents de clubs signent conjointement la fiche de déclaration de voyage, les adhérents de l'un ou l'autre club peuvent y participer). Un voyage peut être aussi organisé par un club pour l'ensemble du secteur !

Constituer un réseau de correspondants Voyage

L'information mutuelle sur les voyages ou les sorties est indispensable. Les clubs et la fédération se doivent de communiquer entre eux sur ce sujet.

Pour cela, la fédération incite les clubs à lui communiquer les noms et coordonnées de un ou deux membres volontaires intéressés par l'organisation Voyage, afin de constituer un réseau fédéral de correspondants Voyage, à l'exemple du réseau Forme de la fédération (ensemble d'adhérents s'intéressant aux randonnées en montagne).

La fiche de déclaration de « correspondant voyage » à renvoyer à la fédération est jointe en annexe 2 à ce document.

Une information précise, régulière, parviendra régulièrement à ces correspondants Voyage, à charge pour eux de la répercuter dans leurs club respectifs.

Se tenir mutuellement informé sur l'activité Voyage est essentiel

Pour connaître l'offre de la fédération nationale, qui répond à plusieurs objectifs :

- ❑ Permettre aux adhérents de toute la France de voyager dans de bonnes conditions, en profitant de tarifs négociés, et de côtoyer des Aînés Ruraux de toute la France. En effet, certains adhérents souhaitent voyager avec les Aînés Ruraux, mais leur club ou leur fédération ne propose pas cette activité.
- ❑ Aider les responsables associatifs de clubs ou de fédérations à inscrire des groupes sans avoir à négocier eux-mêmes avec des agences ou des tours opérateurs ou sans avoir à se soucier de réunir un nombre suffisant de participants.
- ❑ Garantir aux adhérents, clubs et fédérations des prestations de qualité, proposées par des professionnels confirmés, à des prix très compétitifs parce que négociés pour un nombre important de participants en fonction de partenariats nationaux
- ❑ Michel Wasserfal, directeur du pôle ressources à la Fédération nationale, vous propose de déchiffrer vos devis que vous lui enverrez et de les comparer avec ceux d'autres prestataires afin que vous puissiez bénéficier de prestations optimales à moindre coût.

Les coûts négociés par la Fédération nationale sont en général " tout compris " (pourboires, boissons des repas, excursions...) à l'exception des dépenses personnelles et de l'acheminement. Ils ne comportent pas de frais d'agence de voyage, car ils sont négociés directement avec le tour opérateur ou le centre de vacances. En 2010, la Fédération nationale propose plusieurs voyages ou séjours pour tous les goûts et pour tous les budgets.

Ce sont toutes ces offres que la fédération de Savoie veut faire connaître aux clubs.

Les clubs se doivent d'échanger entre eux :

- ❑ Un club a réussi une belle sortie. Tout était bien : le car, les monuments visités, le restaurant, le paysage, le guide, le coût Il est important de le faire savoir pour que d'autres puissent en profiter. A contrario, déconseiller une sortie peut être très utile.
- ❑ Un club a du mal à remplir son car. Proposer le voyage à d'autres clubs permettra de trouver de nouveaux adhérents intéressés et ainsi de le réaliser.

La fédération de Savoie a la volonté d'aider les clubs à organiser par eux-mêmes des voyages ou sorties

Une équipe est constituée au sein de la commission voyage. Elle est à la disposition des clubs qui souhaitent organiser des voyages ou sorties :

- ❑ En informant sur le programme Séniors en vacances. Des séjours variés (8 jours / 7 nuits) sont proposés (hébergement, restauration, excursions et animations comprises) dans de nombreux centres de vacances métropolitains pour un prix unique de 360 € (moitié prix pour les participants non imposables).

A titre d'exemples, 3 séjours de ce type sont proposés pour le deuxième semestre 2010 sur la côte méditerranéenne aux clubs qui seraient intéressés.

- ❑ En aidant les clubs à organiser leur voyage ou sortie. En demandant des devis de cars, en renseignant sur les villages vacances ayant passés des accords de réduction avec les Aînés Ruraux et sur les sorties réussies par les clubs.
- ❑ En informant systématiquement et régulièrement (courrier ou mail) l'ensemble des correspondants voyage désignés par les clubs sur l'actualité voyage, et en tenant à jour le site internet de la fédération.

CE COMPTE-RENDU EST A DIFFUSER LARGEMENT DANS LES CLUBS.